

Rapport public Parcoursup session 2024

FIRST AVENIR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

FIRST AVENIR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (47103)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
FIRST AVENIR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (47103)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	0	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	- Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie - Progression des moyennes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'expression écrite	Important
Savoir-être	Savoir-être	- Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	- Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation et de son contenu - Cohérence du projet - Adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et intérêt	- Intérêt pour le domaine de l'immobilier	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour la série générale (Générale) ainsi que pour la série STMG, l'examen des vœux s'est fondé en partie sur une évaluation qualitative prenant en compte les résultats obtenus dans les matières suivantes : Français Enseignement scientifique Langue vivante A Mathématiques Les résultats obtenus dans ces matières sont considérés sur les années de première, terminale ainsi que pendant les épreuves de baccalauréat. La moyenne générale obtenue en première, terminale et aux épreuves du baccalauréat sont également pris en compte. Pour les autres séries, l'examen des vœux s'est fait sans recours au traitement algorithmique en se basant cependant sur les mêmes critères d'appréciation. Une attention particulière a été portée à l'assiduité de l'étudiant pendant les années de première et de terminale ainsi qu'au projet professionnel exprimé par le candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats intéressés par la filière immobilier doivent porter une attention particulière à la rédaction de leur CV. Le CV doit impérativement comporter une photo professionnelle du candidat et mettre en avant les compétences recherchées dans ce secteur d'activité : dynamisme, qualité d'accueil, disponibilité, sens de l'écoute, prise d'initiative, flexibilité, rigueur. Toutes les expériences professionnelles éventuelles qui mettent en valeur ces compétences devront être facilement identifiable à la lecture du CV. Enfin la maîtrise de l'Anglais doit être clairement mentionnée sur le CV en précisant le niveau de maîtrise (A1, A2, B1, B2, C1, C2) préférable aux mentions (scolaire, intermédiaire, langue maternelle, etc).

Les étudiants doivent se renseigner sur la diversité des métiers de l'immobilier : Transaction immobilière, administration de biens, gestion locative et syndic de copropriété, bailleurs sociaux, ainsi que les activités de promotion / construction.

Signature :

Maxime DE MONTMARIN,
Chef d'établissement de l'établissement FIRST
AVENIR